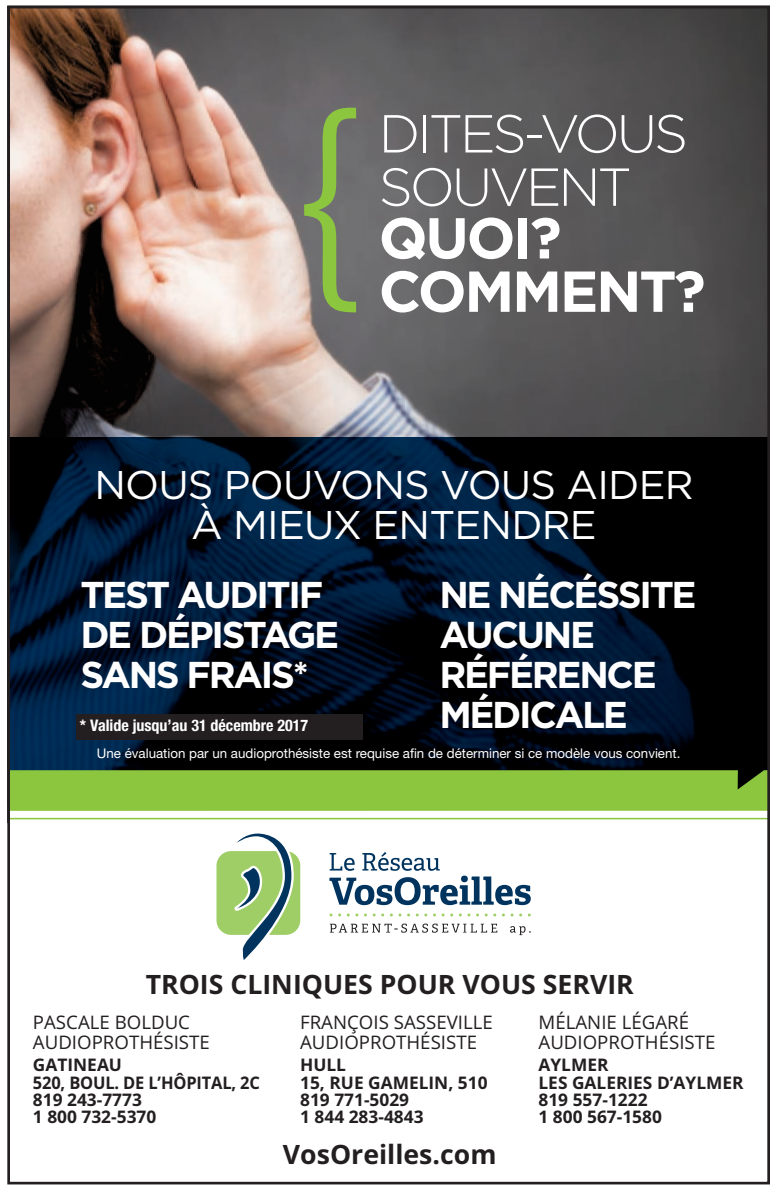

Appels d'offres

Ville de Gatineau

2017 SP 304 – Location de quinze tracteurs avec tondeuses, d'une faucheuse et d'un tracteur

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SE@O
(www.seao.ca # de référence : 1120261)

Dépôt des soumissions : Au plus tard **lundi 8 janvier 2018 à 14 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions

2017 SP 306 – Fourniture et levée de conteneurs de résidus CRD

La présente demande peut être assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*. En fonction des seuils prévus à la loi, les firmes qui déposeront une demande devront détenir l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers pour pouvoir conclure un contrat ou une sous-traitance publics. Si une autorisation est requise par la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics et qu'il y a défaut de la détenir au moment du dépôt de la présente demande, cette dernière sera automatiquement rejetée.

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SE@O
(www.seao.ca # de référence : 1120570)

Dépôt des soumissions : Au plus tard **jeudi 21 décembre 2017 à 14 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions

Pour plus d'information, un avis plus détaillé est disponible dans le site Web de la Ville de Gatineau à l'adresse gatineau.ca/appelsoffres.

Gatineau, ce 5 décembre 2017

L'assistante-greffière,
Me Camille Doucet-Côté

Le « good ol' boys club »

DENIS GRATTON
CHRONIQUE
dgratton@ledroit.com

Vont-ils enfin poser la question ? Vont-ils enfin ouvrir leurs portes aux femmes ? Sont-ils enfin arrivés dans le XXIe siècle ?

Toutes ces questions me sont venues en tête la semaine dernière lorsque j'ai reçu par courriel un sondage lancé en ligne par l'Institut canadien-français d'Ottawa (ICFO). Voici le titre de cette consultation populaire : Contribuez à bâtir l'Institut canadien-français d'Ottawa de demain. Et on peut lire un peu plus loin que cette « consultation a pour objectif de susciter la réflexion et de favoriser la discussion ».

Alors puisqu'on nous le demande, discutons.

L'ICFO est une association de la communauté franco-ontarienne qui regroupe des chefs de file et les autres membres de la communauté pour réaliser, entre autres, des projets de bienfaisance. Cet institut, qui a fêté cette année ses 165 ans, est situé sur la rue Dalhousie, dans le marché By, où on y retrouve un bar, une salle de réception, une salle de jeux (tables de billard, jeux de dards, etc.), une imposante bibliothèque et j'en passe.

L'ICFO compte approximativement 700 membres. Tous des hommes. Parce que les femmes ne peuvent en devenir membres. Oui, nous sommes bel et bien en 2017. Bientôt 2018. Et rien n'a changé à l'ICFO depuis les 165 dernières années. C'est non aux femmes.

L'accès à ce lieu ne leur est cependant pas interdit, dois-je souligner. Mais toute femme qui veut profiter des installations de l'ICFO doit être accompagnée d'un membre. Voire d'un homme.

Voici les critères d'admissibilité de l'ICFO : « L'aspirant doit être du sexe masculin, avoir atteint l'âge majoritaire, parler le français couramment, être de religion catholique, et de bon caractère. »

Incroyable, n'est-ce pas ?

Alors lorsque j'ai pris connaissance de la consultation publique mise en ligne par ce *good ol' boys club* de la rue Dalhousie, je me suis dit qu'ils allaient enfin poser la question suivante à l'ensemble de la communauté francophone d'Ottawa : les femmes devraient-elles avoir le droit d'être membres de l'ICFO au même titre que les hommes ?

Eh bien non. On ne pose pas cette question ou une question semblable dans le questionnaire. On n'aborde même pas le sujet.

La seule question dans cette consultation qui frôle un tant soit peu le sujet est la question numéro 10 qui se lit comme suit :

« Parmi les pré-requis actuels de l'ICFO, quelles devraient être les conditions d'admission pour devenir membre de l'ICFO à l'avenir ?

— Être Canadien français et parler couramment le français ;
— Être catholique ;
— Avoir bonne réputation ;
— Être de sexe masculin. »

Voilà. C'est la question numéro 10. À vous de cocher vos préférences.

La seule petite fenêtre qui s'ouvre, c'est cet espace laissé sous la question numéro 10 et dans lequel on peut y ajouter un commentaire. Un espace dans lequel une prénommée Emmanuelle a écrit ce qui suit sur le questionnaire en ligne de l'ICFO :

« Votre préoccupation pour notre entrejambe et notre religion ressemble fortement à du sexisme jumelé à une forte dose de discrimination. »

— Emmanuelle H.

Ichhh... elle ne mâche pas ses mots. Mais ça a le mérite d'être clair !

Et voici en terminant ce qu'a écrit Me Ronald Caza, il y a trois ans, lorsqu'il a renoncé à la présidence d'honneur de l'ICFO :

« Il est si évident qu'une organisation de bienfaisance aujourd'hui ne peut en aucune circonstance exclure des membres pour des motifs tels le sexe ou l'origine raciale ».

Point final. Et fin de la discussion.

Rien n'a changé depuis 165 ans à l'Institut canadien-français d'Ottawa, déplore notre chroniqueur. C'est toujours non aux femmes. — MARTIN ROY, LE DROIT